



# FireAngel.

## FA3313, FA3322, FA3328 & FA3820

### DÉTECTEURS DE MONOXYDE DE CARBONE - MANUEL UTILISATEUR

La version originale de ce manuel en anglais, dont cette traduction provient, a fait l'objet d'une approbation indépendante. En cas de différence avec les traductions, FireAngel Safety Technology Limited confirme que le guide en anglais est véritable et correct.

Pour être averti au plus tôt, nous recommandons le placement de ce détecteur de CO dans une pièce présentant une température comprise entre -10 °C (14 °F) et 40 °C (104 °F). L'usage hors de la plage de température indique précédemment réduit la durée de vie du produit. Ce détecteur de CO est adapté à un usage dans les locaux domestiques y compris les mobile-homes, caravanes, camping-cars et bateaux. Cet appareil devrait être installé par une personne compétente, capable de procéder à l'installation en respectant les instructions. Conservez ce manuel utilisateur en lieu sûr.

#### Support technique

En ligne : [www.fireangeltech.com/support](http://www.fireangeltech.com/support)  
E-mail : [support@fireangeltech.com](mailto:support@fireangeltech.com)  
Téléphone : 0800 940 078 (FR) / 0800 29097 (BE)  
[www.fireangeltech.com](http://www.fireangeltech.com)

#### TESTEZ VOTRE DÉTECTEUR CHAQUE MOIS



KM551504  
BS EN 50291-1: 2018  
EN 50291-2: 2019

GM5638R2

Note : ce manuel utilisateur est aussi disponible en grandes lettres et sous d'autres formats. Envoyez un e-mail à [supporttechnique@fireangeltech.com](mailto:supporttechnique@fireangeltech.com) ou appelez le 0800 940 078 (FR) / 0800 29097 (BE) pour en savoir plus

## 2. INSTALLATION

### 1. Activer le détecteur

Pour activer votre détecteur de CO, tirez la languette de désactivation hors du dispositif. FA3328 uniquement : activez l'appareil en le fixant à sa plateforme de montage.

Patientez jusqu'à 1 minute que la LED verte clignote confirmant que l'appareil est activé.

Appuyez sur le bouton Test / afin de tester le détecteur. Le détecteur retentit !  
(L'alerte ne retentit pas avant que la période d'activation de 1 minute ne soit écoulée.)

Rangez en toute sécurité la languette de désactivation pour utilisation ultérieure.

**NOTE :** par esprit pratique pour l'utilisateur, les modèles FA3322, FA3328 et FA3820 émettent un son à volume faible si vous appuyez sur le bouton Test / à deux reprises.

Vous voyagez ou vous rangez votre détecteur ? Un détecteur de CO FA3313, FA3322 ou FA3820 peut être désactivé en remettant la languette de désactivation dans le petit orifice sous le détecteur. Vous pouvez vérifier que le produit est désactivé en appuyant sur le bouton Test / .

### 2. Installer le détecteur

Pour activer votre détecteur de CO, tirez la languette de désactivation hors du dispositif. FA3328 uniquement : activez l'appareil en le fixant à sa plateforme de montage.

Patientez jusqu'à 1 minute que la LED verte clignote confirmant que l'appareil est activé.

Appuyez sur le bouton Test / afin de tester le détecteur. Le détecteur retentit !  
(L'alerte ne retentit pas avant que la période d'activation de 1 minute ne soit écoulée.)

Rangez en toute sécurité la languette de désactivation pour utilisation ultérieure.

**NOTE :** par esprit pratique pour l'utilisateur, les modèles FA3322, FA3328 et FA3820 émettent un son à volume faible si vous appuyez sur le bouton Test / à deux reprises.

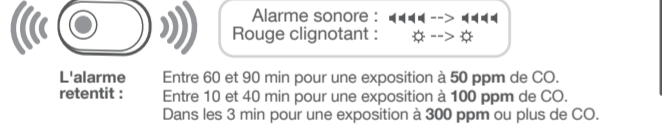
Vous voyagez ou vous rangez votre détecteur ? Un détecteur de CO FA3313, FA3322 ou FA3820 peut être désactivé en remettant la languette de désactivation dans le petit orifice sous le détecteur. Vous pouvez vérifier que le produit est désactivé en appuyant sur le bouton Test / .

## 3. INDICATEURS D'ALERTE CO

Une alarme puissante avertit de la présence de niveaux de monoxyde de carbone potentiellement mortels. N'IGNOREZ JAMAIS CETTE ALARME. UNE EXPOSITION PROLONGÉE PEUT ÊTRE FATALE. Vérifiez immédiatement si les occupants présentent les symptômes d'empoisonnement au CO. Contactez les autorités concernées pour résoudre les problèmes de CO.

### ALARME

En cas de détection de niveaux dangereux de CO, un signal sonore puissant de 4 bips répétés (85 dB à 3 m) déclenche un voyant rouge d'avertissement clignote toutes les secondes. Plus la concentration de CO détectée est élevée, plus le détecteur se déclenche rapidement.



**L'alarme retentit :** Entre 60 et 90 min pour une exposition à 90 ppm de CO. Entre 10 à 40 min pour une exposition à 100 ppm de CO. Dans les 3 min pour une exposition à 300 ppm ou plus de CO.

**SELON LE NIVEAU DE CO DÉTECTÉ, 10 MINUTES PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES POUR RÉINITIALISER LE CAPTEUR ET ARRÊTER L'ALARME. NE RETOURNEZ PAS SUR PLACE AVANT LA FIN DE L'ALERTE.**

Les symptômes suivants peuvent être liés à une intoxication au CO et tous les membres du foyer devraient en être informés :  
• Exposition faible : légers maux de tête, vomissements et fatigue (souvent décrits comme des symptômes d'état grippal).  
• Exposition moyenne : maux de tête lancinants, somnolence, confusion et rythme cardiaque accéléré.  
• Exposition élevée : perte de conscience, convulsions, défaillance cardiorespiratoire et mort.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

Après 5 minutes et si le niveau de CO demeure élevé, le dispositif continue de retentir.

### VENTILEZ

Restez calme. Ouvrez les portes et fenêtres afin de ventiler les lieux. Cessez d'utiliser les appareils à combustion et, si possible, éteignez-les.



**L'alarme retentit :** Entre 60 et 90 min pour une exposition à 90 ppm de CO. Entre 10 à 40 min pour une exposition à 100 ppm de CO. Dans les 3 min pour une exposition à 300 ppm ou plus de CO.

**SELON LE NIVEAU DE CO DÉTECTÉ, 10 MINUTES PEUVENT ÊTRE NÉCESSAIRES POUR RÉINITIALISER LE CAPTEUR ET ARRÊTER L'ALARME. NE RETOURNEZ PAS SUR PLACE AVANT LA FIN DE L'ALERTE.**

Les symptômes suivants peuvent être liés à une intoxication au CO et tous les membres du foyer devraient en être informés :  
• Exposition faible : légers maux de tête, vomissements et fatigue (souvent décrits comme des symptômes d'état grippal).  
• Exposition moyenne : maux de tête lancinants, somnolence, confusion et rythme cardiaque accéléré.  
• Exposition élevée : perte de conscience, convulsions, défaillance cardiorespiratoire et mort.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

Après 5 minutes et si le niveau de CO demeure élevé, le dispositif continue de retentir.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

Après 5 minutes et si le niveau de CO demeure élevé, le dispositif continue de retentir.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

Après 5 minutes et si le niveau de CO demeure élevé, le dispositif continue de retentir.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

Après 5 minutes et si le niveau de CO demeure élevé, le dispositif continue de retentir.

**ALARME SILENCIEUSE**  
AVERTISSEMENT: SI L'ORIGINE D'UNE ALERTE EST INCONNUE, NE PAS IGNORER CETTE ALERTE. AÉRER ET ÉVACUER L'HABITATION.

Appuyez sur le bouton Test / .  
NOTE : le détecteur ne passe pas en mode Silence en cas de détection de plus de 150 ppm.

Le mode Silence ne peut être activé qu'une seule fois (jusqu'à ce qu'un niveau de CO sur soit rétabli). Une fois le mode Silence déclenché, si le niveau de CO dépasse 150 ppm, le dispositif sort du mode Silence et recommence à sonner.

## 1. POSITIONNEMENT

**Dans quelle pièce le détecteur devrait-il être installé ?**  
Votre détecteur de monoxyde de carbone (CO) est adapté aux endroits suivants : palier, hall, chambre à coucher, séjour, salle à manger et cuisine.

Les sources communes de CO incluent : chaudières au fuel ou au gaz, groupes électrogènes portables, cuisinières au fuel ou à combustible solide, chauffage au gaz ou à la paraffine, barbecues, conduits de cheminée obstrués, cheminées au gaz ou au bois et tout appareil à combustion, au gaz ou à combustible fossile ainsi que les propriétés aléatoires.  
N'installez pas le détecteur de CO dans des endroits excessivement poussiéreux, sales ou gras. La poussière, la graisse et les produits chimiques peuvent affecter les performances du capteur.

• si le détecteur est au plafond, il doit se trouver au moins à 30 cm de tout mur et obstruction au plafond, par ex. des luminaires.  
• Des détecteurs additionnels peuvent être installés pour s'assurer que les occupants des autres pièces sont correctement alertés en disposant les détecteurs dans :  
• les pièces éloignées dans lesquelles des occupants passent beaucoup de temps évités et depuis lesquelles ils risquent de ne pas entendre l'alarme d'un appareil placé dans un autre endroit ou foyer ; et  
• chaque chambre à coucher.

Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les caravanes et bateaux devraient disposer d'un détecteur dans la même pièce que tout appareil à combustion, situé selon les conseils précédents. Si la caravane comporte un espace de parking unique, un seul détecteur suffit. Cependant, si les couchages se trouvent dans une pièce séparée de l'appareil à combustion, ils devraient aussi bénéficier d'un détecteur.

Pour en savoir plus sur le positionnement et le montage de l'appareil, veuillez consulter la norme EN 50292. L'installation du détecteur ne devrait pas se substituer à une installation, un usage et une maintenance corrects des appareils à combustion, notamment les systèmes appropriés de ventilation et d'évacuation.

**Caravanes et bateaux**  
Les caravanes et bateaux présentent des risques additionnels liés à la présence d'autres véhicules, moteurs, groupes électrogènes ou barbecues. Toutefois, ceci n'affecte pas l'essentiel des instructions de positionnement du détecteur. Les